

---

---

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LES-MONTBELIARD

\*\*\*\*\*

PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte-rendu de la réunion de travail du 24 février 2015 sur le projet de règlement

---

---

**Présents :**

- Monsieur Michel PIERNAVIEJA, Maire de Saint-Julien-lès-Montbéliard,
- Monsieur Jean-Pierre NARDIN, adjoint,
- Monsieur Pascal GROSCLAUDE, conseiller,
- Monsieur Dominique MOINE, conseiller,
- Monsieur Philippe MONSINJON, conseiller,
- Monsieur Sébastien MASSEI, CAUE,
- Monsieur Yannick DEVILLAIRS, Cabinet Ruez & Associés

**Prochaine réunion :** *pas encore définie*

|  |
|--|
| Les personnes destinataires de ce compte-rendu ont 15 jours pour formuler leurs éventuelles observations, passé ce délai, ce compte-rendu sera accepté intégralement par tous, sans réserve. |
|--|

**Synthèse :**

**PADD :**

Suite au débat sur les orientations générales du PADD qui a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 30 décembre 2014, le bureau d'études a répondu aux quelques interrogations soulevées lors de la réunion. Le projet de PADD est joint au présent compte-rendu.

**Nuancier :**

Les élus souhaitent qu'un nuancier soit intégré au règlement de PLU, aussi ils ont fait appel au CAUE pour la réalisation de cette mission.

Une visite sur le terrain aura lieu le 20 mars prochain.

**Règlement :**

Suite aux propositions de règlement qui avaient été envoyées par le bureau d'études, des adaptations ont été apportées. L'intégralité des articles de chaque zone a été traitée. Un projet de règlement joint fait office de compte-rendu.

Le règlement comporte des paragraphes en rouges qui seront mis à jour lorsque le nuancier aura été établi par le CAUE.

**Plan de zonage :**

Comme indiqué dans le compte-rendu du 17 juin 2014, les élus ont fait le choix d'étendre la zone constructible d'environ 30 ares le long de la voie menant à Sainte-Marie (RD 228). Le projet de zonage est joint au présent compte-rendu.

**PJ :**

- un projet de PADD
- un projet de règlement
- un projet de plan de zonage